

TOUTES ET TOUS ÉGAUX !

Plan d'égalité professionnelle Femme/Homme



Pourquoi l'égalité Femme Homme est importante au CHU ?



des métiers sont non mixtes
(exemple : les soignants sont pour 88 % des femmes)



des professionnels s'estiment témoins ou cibles de propos sexistes ou discriminatoires,
sur les 24 derniers mois
** Chiffre issu du baromètre social-CHU 2023*



Des écarts salariaux et de carrière peuvent exister malgré le statut

Dans le cadre de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2020, le CHU a adopté au printemps 2021 son plan d'action relatif à la promotion de l'égalité femme/homme au sein du CHU. Un travail est en cours sur les axes suivants :

- **Réduction des écarts** femme-homme de rémunération et de temps de travail.
- **Garantie d'une égalité** femme-homme dans le parcours professionnel.
- **Promotion de la mixité des métiers** par la communication.
- **Respect de l'équilibre vie personnelle / vie privée.**
- **Sensibilisation et prévention** des violences conjugales.
- **Violences au travail, harcèlement, discriminations et agissements sexistes sur le lieu de travail : le CHU dit « NON » !**

